

DELIBERATION N°2022-05-11-01

Séance du 11 mai 2022

Point n°1: campagne de recrutement des contractuels enseignants et enseignants-chercheurs 2022/2023

LE CONSEIL DU POLE SOCIETES

VU les statuts de Nantes Université, notamment l'article 70 ;

CONSIDERANT ;

- les départs en retraite confirmés, intervenant au plus tard le 1/10/2022 et n'ayant pas fait l'objet d'un remplacement au titre de la RE 2022,
- les fins de contrat ATER, 2nd degré et LRU au 31/8/2022, ou, le cas échéant, les affectations provisoires ou les mises à disposition entrantes d'enseignants 2nd degré titulaires,
- les prévisions d'affectation d'enseignants ou enseignant-chercheurs titulaires dans le cadre de la campagne de recrutement 2022,
- les fins de situation administrative temporaire (disponibilité, détachement...),

Il y a lieu de procéder à la ventilation entre les composantes des supports de poste vacants sur lesquels des contractuels enseignants et enseignants-chercheurs pourront être recrutés.

Après délibération, la ventilation entre les composantes des supports de poste vacants est approuvée, comme annexée.

Membres en exercice	29
Nombre de votants	19
Voix pour	19
Voix contre	0
Abstentions	0

Nantes, le 12 mai 2022

Hélène PEROZ
Directrice du pôle Sociétés



Campagne N°1 (bis) - recrutement des contractuels enseignants - année universitaire 2022/2023 - remontée des besoins

PÔLE SOCIETES

Composante	Priorisation / ordre de préférence	ATER	Contractuel type 2nd Degré (384HTD)	Contractuel type LRU Profil :			sur ressources propres : O/N	renouvellement : O/N	N° du support de poste vacant (le cas échéant)	Section CNU ou discipline	propositions au conseil de pôle
				E (384 htd, pas de recherche)	E-C (192HTD + recherche)	C (pas d'enseignement)					
IAE Nantes E&M	1		1				N	MCF 2190	MCF 06 - Sciences de gestion	1	
IAE Nantes E&M	4	1					N	PR 2139	PR 05 - Sciences économiques	1	
IAE Nantes E&M	5	1					N	PR 1608	PR 05 - Sciences économiques	1	

date :

11/05/2022